

COMMUNIQUÉ
Pour publication immédiate

DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DE GESTION 2008-2009 DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

Montréal, le 27 octobre 2009 – Le Rapport d'activités et de gestion 2008-2009 de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a été déposé aujourd'hui à l'Assemblée nationale.

« *L'année qui vient de s'écouler a été marquée par d'importantes crises – économique, financière, alimentaire et environnementale – et a démontré plus que jamais l'importance de renforcer les droits économiques et sociaux* », a souligné le président de la Commission, monsieur Gaétan Cousineau.

La Commission s'est d'ailleurs employée à faire la promotion de ces droits fondamentaux en misant sur des actions visant à lutter contre la pauvreté, l'exclusion, les inégalités et la discrimination.

Ainsi, la Commission a organisé un colloque ayant pour thème « Pour une véritable intégration : droit au travail sans discrimination ». Plus de 400 personnes y ont discuté de thèmes très actuels dont la reconnaissance des diplômes et l'expérience acquise à l'étranger, ainsi que de la discrimination et des inégalités qui compromettent l'intégration au marché du travail des personnes racisées ou issues de l'immigration.

D'ailleurs, au cours de la dernière année, la Commission a aussi constaté que le nombre de plaintes de racisme continue d'augmenter. Pour la première fois, les motifs race-couleur et origine ethnique et nationale se classent, tous secteurs confondus, au premier rang des motifs à l'origine des plaintes en matière de discrimination avec 182 nouveaux dossiers ouverts, contre 127 en 2007-2008, une augmentation de plus de 20 pour cent.

Dans le cadre de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*, la Commission a publié un deuxième rapport triennal, couvrant la période 2004-2007, qui permet ainsi de tracer un portrait plus fiable de la représentation ou de la sous-représentation des femmes, des minorités visibles, des minorités ethniques et des Autochtones dans les organismes publics. Il fait également état des mesures adoptées par 203 organismes pour atteindre les objectifs de représentation. Les résultats de la sous-représentation dans les regroupements d'emploi sont disponibles au www.cdpcj.qc.ca.

Depuis plusieurs années, la place de la religion dans l'espace public est un sujet au cœur des travaux de la Commission qui a poursuivi sa réflexion en publiant au cours de la dernière année *La Charte et la prise en compte de la religion dans l'espace public*. Ce document résume 30 ans de réflexion et de recherche-action sur les manifestations de la foi dans l'espace public ainsi que les rapports entre l'État et la religion.

Par ailleurs, dans la foulée des travaux de la Commission Bouchard-Taylor, la Commission s'est dotée en novembre 2008, d'un service-conseil en matière d'accommodement raisonnable – que ce soit en matière de religion, de handicap, ou d'orientation sexuelle – qui s'adresse principalement aux employeurs et aux représentants syndicaux pour les guider à respecter les valeurs fondamentales à la base de la *Charte des droits et libertés de la personne*.

L'action de la Commission en matière de jeunesse

En marge du 30^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la *Loi sur la protection de la jeunesse* et du 20^e anniversaire de la *Convention relative aux droits de l'enfant*, la Commission continue à jouer un rôle de

défenseur des droits des enfants tant sur la scène locale que nationale. Cet anniversaire est l'occasion de réaffirmer l'importance des droits des enfants et de mieux définir les prochaines actions pour renforcer leur protection.

Autres faits marquants durant l'exercice 2008-2009

- § La Commission a remporté une importante victoire en faveur de l'intégration des femmes dans les métiers non traditionnels, devant le Tribunal des droits de la personne. Elle a obtenu que sept femmes, victimes de discrimination systémique de la part de leur employeur, Gaz Métropolitain, obtiennent réparation du préjudice qu'elles ont subi. Ce jugement a toutefois été porté en appel par Gaz Métropolitain.
- § La médiation ne cesse de gagner du terrain dans le règlement entre les parties: 65 % de ces dossiers se sont conclus par un règlement.
- § Le nombre de dossiers ayant fait l'objet d'un règlement entre les parties est passé de 183 dossiers en 2006-2007 à 216 au cours du dernier exercice.
- § La Commission a obtenu 38 jugements en matière de droits de la personne devant le tribunal.
- § Le nombre de plaintes de discrimination fondée sur le handicap est passé de 138 en 2007-2008 à 178 en 2008-2009.
- § La Commission a traité quatre fois plus de dossiers pour le motif d'exploitation des personnes âgées, avec 48 dossiers en 2008-2009 comparativement à 11 lors de l'exercice 2007-2008.

– 30 –

Source

Patricia Poirier
514 873-5146 ou 1 800 361-6477, poste 358
patricia.poirier@cdpdj.qc.ca